

CONDITIONS GÉNÉRALES COURS

INSCRIPTION

Les frais d'inscription pour les cours sont de CHF 30 et ne sont dus que lors de la première inscription, sauf pour les cours et tests de naturalisation. Il n'est pas possible, de réserver une place pour un cours avant le début de la période d'inscription. Une soirée d'inscription incluant un test de niveau pour les cours de langues a lieu une fois par semestre, en janvier et en juin. Aucune inscription n'est requise pour cette soirée. Après cette soirée, les personnes peuvent prendre contact par téléphone pour un rendez-vous. Les inscriptions sont prises dans leur ordre d'arrivée. Les personnes suivant un cours de langue chez MULTIMONDO s'inscrivent pour le cours suivant auprès de leur enseignant.e. Leur inscription est prioritaire dans la mesure où elle a eu lieu avant la soirée d'inscription. Une inscription après le début des cours est possible durant les trois premières semaines, sous réserve de disponibilité. Une inscription aux cours de conversation et d'intégration au travail est possible en tout temps, sous réserve de disponibilité. La totalité du montant doit être réglée.

PAIEMENT

Une facture sera établie pour le prix du cours ainsi que, lors de la première inscription, pour les frais d'inscription. Elle sera envoyée par la poste et doit être réglée dans les 30 jours. Il est possible de demander un paiement en plusieurs tranches pour les cours à plus de CHF 300 (maximum 3 tranches). Si la personne participante renonce à suivre le cours durant un semestre, elle doit s'acquitter de toutes les tranches facturées pour ce cours. La totalité du cours doit être payée en tous les cas avant la fin du semestre.

NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S

Le nombre de participant.e.s à un cours se situe en général entre 6 et 12 personnes.

ANNULATION

L'annulation de sa participation au cours par le ou la participant.e est possible jusqu'au terme indiqué au verso du formulaire d'inscription. Le ou la participant.e doit en informer personnellement l'administration des cours par mail à info@multimondo.ch ou par téléphone. Les frais d'inscriptions restent dus. En cas d'annulation entre le délai de résiliation et le début du cours, des frais d'annulation de CHF 50 seront facturés. En cas d'annulation après le début du cours, la totalité du montant doit être payée. En cas d'absence pour cause de maladie, un certificat médical doit être fourni. Les leçons manquées ne sont ni rattrapées ni remboursées.

ANNULATION DU COURS PAR MULTIMONDO

MULTIMONDO se réserve le droit d'annuler les cours si le nombre minimum de 6 personnes inscrites n'est pas atteint.

PLACES DE PARC

Il n'y a pas de parking à disposition.